

<https://www.pressegauche.org/Hausse-des-evictions-en-pleine-crise-du-logement-La-CAQ-doit-se-tenir-debout>



# **Hausse des évictions en pleine crise du logement - La CAQ doit se tenir debout face aux tricheurs de l'immobilier,**

**reclamation Québec solidaire**

Date de mise en ligne : dimanche 27 octobre 2019

- Communiqués -



---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 20 oct. 2019 - Accompagnés de plusieurs locataires évincés, du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et du Comité Logement du Plateau-Mont-Royal, les députés solidaires Ruba Ghazal (Mercier) et Andrés Fontecilla (Laurier-Dorion) ont demandé au gouvernement Legault d'agir contre les « rénovictions » qui menacent de mettre un nombre record de gens à la rue en pleine crise du logement à Montréal.**

« La loi est censée protéger les locataires des abus, mais les tricheurs de l'immobilier ont trouvé une façon d'en abuser : ils évincent des locataires qui n'ont rien à se reprocher sous prétexte de faire des rénovations », a expliqué Mme Ghazal. « Sur le Plateau-Mont-Royal, c'est rendu plus facile d'évincer son bloc appartement et d'augmenter les loyers que de dénicher un logement abordable. C'est le monde à l'envers ! » a dénoncé la députée de Mercier.

Andrés Fontecilla s'inquiète du nombre croissant d'appels à l'aide qui parviennent aux comités logement comme aux bureaux des députés solidaires de la région de Montréal. Depuis avril 2019, le comité logement du Plateau-Mont-Royal a reçu 154 demandes en lien avec une éviction, soit trois fois plus qu'à la même période en 2017.

« En matière d'évictions abusives, l'année 2019 s'annonce déjà comme l'année de tous les records, et nous sommes en saison basse. Si rien n'est fait, rendu Noël, on aura droit à une pluie d'avis d'évictions pour le 1er juillet prochain », s'est indigné le responsable solidaire en matière de logement. « Les gens les plus à risque sont les gens les plus vulnérables de notre société : familles précaires, gens seuls, personnes âgées. Ils sont chez eux dans nos quartiers et ils ont le droit d'y rester ! »

Vicky Langevin, organisatrice communautaire au Comité logement du Plateau Mont-Royal, est alarmée par l'augmentation du nombre d'évictions dans l'arrondissement : « les locataires de longue date vivent une grande pression, les spéculateurs immobiliers sont prêts à tout pour parvenir à leurs fins. Nous arrivons à un point de non-retour dans le processus de gentrification, il est urgent d'agir ! »

Quant à lui, le porte-parole du RCLALQ, Maxime Roy-Allard, a affirmé que « les évictions de locataires sont un réel fléau dans plusieurs régions du Québec, et avec la crise du logement qui sévit actuellement, les propriétaires sont encore plus enclins à évincer les locataires dans le but d'augmenter leur profit. Il est urgent de mieux protéger les droits des locataires. »

### **La ministre Laforest doit faire ses devoirs**

Québec solidaire demande à la ministre de l'Habitation, Andrée Laforest, de poser trois gestes urgents en faveur des locataires touchés par les rénovictions.

- ▶ Mettre sur pied un comité d'urgence interministériel pour aider les locataires déjà victimes d'une rénoviction à se trouver un toit.
- ▶ Décréter un moratoire sur les évictions pour motif d'agrandissement, de subdivision ou de changement d'affectation, et ce, partout où le taux d'inoccupation des logements se situe en bas de 3%.

- ▶ Amender le Code civil pour resserrer le cadre législatif qui protège les locataires d'une éviction abusive.

### **Les visages de la rénoviction**

La « rénoviction » est le nom donné à une éviction pour motif d'agrandissement, de subdivision ou de changement d'affectation d'un logement, dans le but de hausser le loyer au-delà des limites permises autrement ou de transformer le logement en Airbnb.

- ▶ Annie, 53 ans, paie un loyer de 700\$ sur le Plateau-Mont-Royal. Elle est harcelée par son propriétaire depuis plus d'un an, qui lui a dit vouloir « des nouveaux riches ». Elle habite dans son logement depuis 11 ans.
- ▶ Michel, 70 ans, habite son logement depuis 8 ans. Pour le pousser à partir, son propriétaire a défoncé le plafond de sa salle de bain et donné des coups de pied à son chat. Son voisin d'en haut paie maintenant un loyer de 1200\$.
- ▶ Andréanne est la dernière survivante d'une éviction de masse d'un immeuble de 14 logements. Son propriétaire lui a dit qu'elle paierait le double de son loyer actuel après les rénovations, et qu'il divisera l'appartement si elle refuse de partir.
- ▶ Michelle a accepté la compensation offerte par son propriétaire pour quitter son logement. Elle vit maintenant dans un 2 et demi. Son ancien logement, situé sur Clark, a été converti en Airbnb.